

HIVER 2015/2016

QUEVAUVILLERS



**JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPAL
N°4**

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3	COMMISSION ENFANCE, PETITE ENFANCE DE LA CCSOA	25
INFORMATIONS PRATIQUES	4	• HOMMAGE À JÉRÔME PRACHE	25
MIEUX VIVRE ENSEMBLE	6	• LA NOUVELLE PISCINE COMMUNAUTAIRE.	26
QUOI DE NEUF SUR LA COMMUNE ?	7	• L'ASSOCIATION PICARDE POUR LA SANTÉ ET L'AUTONOMIE DES SENIORS (APSAS)	26
• LES TRAVAUX DE LA RUE SAINNEVILLE	7	• CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ	27
LA MARPA	8	CA C'EST PASSÉ À QUEVAU.....	28
• UNE NOUVELLE DIRECTRICE	8	• CONCOURS DE PÉTANQUE	28
• L'ARBRE DE NOËL À LA MARPA	8	• PALMES ACADÉMIQUES	28
• LA SEMAINE BLEUE	8	• FÊTE LOCALE	29
ÉCOLE	9	• LES 50 ANS DU FOYER RURAL	30
• L'ÉCOLE À L'HEURE DES VACANCES : NETTOYAGE ET RELOOKING !	9	• LA SAINT-CRÉPIN	31
• LA RENTRÉE DES CLASSES	10	• COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	32
• UNE JOURNÉE POUR ELA, LUTTE CONTRE LA LEUCODYSTROPHIE	11	• BOURSE AUX JOUETS	33
• COMMENT SE CONSTRUIT UN LIVRE POUR ENFANT ?	12	• CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE 2015	33
• LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE	13	• TELETHON 2015	34
• CONTES D'HIVER À L'ÉCOLE	13	• L'ARBRE DE NOËL ORGANISÉ PAR LA COMMUNE ET LE COMITÉ DES FÊTES	36
• ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE	14	• CONCERT À L'ÉGLISE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION E.L.A.	37
MÉDIATHÈQUE	15	• LES VOEUX DU MAIRE	38
• BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRE ET COMMUNALE ... OU LA LECTURE PLAISIR AVANT 1900	15	INFOS EN VRAC	39
• NOUVEAU !!! OUVERTURE TOUS LES JOURS DU MARDI AU SAMEDI	16	• LE CENTRE DE LOISIRS LABELLISE	39
• LES MILLE ET UNE NUITS !	17	• NOUVEAU : «LA RUCHE QUI DIT OUI»	39
• RACONTE TAPIS	17	• A VOS CALENDRIERS	40
• LES BIBLIOTHÈQUES À L'HEURE DES SCIENCES	18	• PAGE SANTÉ	41
• COURS INFORMATIQUE	18	• PAGE JURIDIQUE	42
CCSOA	19	• EXCELLENT BILAN À LA MI SAISON POUR LA JSQ	43
• INAUGURATION DES DEUX MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE	19	CALENDRIER DES FÊTES 2016	44
• ROULDOUDOU	20	ÉTAT CIVIL	45
• LA LOI NOTRe ?	21	NOUVEAUX ARRIVANTS	46
• LE PLUI	22	LE COIN DES ARTISTES ET DES LECTEURS	47
• VISITE DE LA CRÈCHE DE BOVES PAR LA		• LIRE ET CONDJUGUER	47
		• LA REINE DES NEIGES	47

MOT DU MAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, Chers Quevauvilloises
et Quevauvillois,

Les vœux 2016 sont plus que particuliers au regard des graves évènements qui ont secoué la France en janvier et en novembre 2015. Je souhaite donc m'associer au mouvement de solidarité et avoir une pensée pour les familles endeuillées.

Je m'associe au conseil municipal pour vous présenter nos vœux de santé, de bonheur et de réussite à vous-mêmes et à vos familles. Que chacun aborde 2016 sans tomber dans la morosité ambiante en n'oubliant pas que nous sommes dans une situation privilégiée par rapport à une grande partie du monde.

Les réalisations 2015 ont été importantes et nous avons pu voir la réalisation et la fin de nombreux projets tels que : l'inauguration de la maison médicale, la rénovation et l'installation de la bibliothèque dans l'ancienne école des filles, l'installation de trois radars pédagogiques chaussée Thiers et rue de Chapelle, la rénovation de la toiture de la mairie, l'effacement des réseaux et l'aménagement de la rue Sainneville avec la création d'un

parking supplémentaire à la salle polyvalente, ainsi que le curage de la mare.

Les projets 2016 sont également importants : travaux de plantation dans la rue Sainneville et pose du mobilier urbain, mise aux normes de l'éclairage public, déconnexion des eaux pluviales de la rue des Zentes, travaux d'isolation de la mairie, travaux de peinture à la petite salle polyvalente, travaux du deuxième forage du captage d'eau (début d'année). Nous allons réfléchir également à la sécurité de la rue de Courcelles et à la possibilité de l'installation d'un radar pédagogique rue de la gare.

Ce qui va changer dans le courant de l'année 2016 : depuis le 1er janvier, la Communauté de Communes du Sud Ouest Amiénois a pris en charge la gestion de la MARPA et elle prendra celle de la médiathèque début septembre. Il est prévu qu'elle prenne également à partir du 1er septembre la compétence scolaire, le périscolaire et le centre d'accueil et de loisirs, à la suite de la fusion des intercommunalités du contynois, de la région de Oisement et de la CCSOA.

Après une année de gros investissements, il nous faut tenir compte de la rareté financière et des exigences accrues pour le service public. Les recettes financières des collectivités territoriales se réduisant, il va falloir réfléchir encore davantage aux dépenses si l'on souhaite continuer à engager une capacité d'autofinancement suffisante et continuer la réalisation d'investissements porteurs de qualité de vie pour nous tous.

Je remercie tous les adjoints, les conseillers municipaux, les présidents de sociétés locales, les membres du CCAS, le secrétariat de mairie, les agents communaux ainsi que les nombreux bénévoles qui s'investissent pour le bien de notre commune.

Vous allez découvrir le quatrième numéro du journal d'informations municipal et je vous en souhaite bonne lecture.

Je vous renouvelle mes vœux et vous prie de croire, Chers Concitoyens, en mon entier dévouement.

LE MAIRE
DOMINIQUE DUSSUELLE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

67 chaussée Thiers - 80710 Quevauvillers
☎ 03 22 90 92 81
✉ mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr
Secrétariat : Patricia FRÈRE et Emmanuelle OBRITIN
Lundi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00
Mardi : 13h30-18h00
Mercredi : 09h00-12h30 / 14h00-17h30
Jeudi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00
Vendredi : 13h30-17h30
Samedi : 10h30-12h30 (Permanence maire ou adjoint)

SALLE POLYVALENTE

Renseignements en Mairie ☎ 03 22 90 92 81
ou auprès de Carmen COZETTE ☎ 03 22 90 85 21

PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX JEAN-JACQUES STOTER - CATHERINE BENEDINI

Chaque premier vendredi du mois à 18h30 à la mairie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD OUEST AMIÉNOIS (CCSOA)

16 bis route d'Aumale - 80290 Poix de Picardie
☎ 03 22 90 19 65
Président : Alain DESFOSSÉS
Directeur : Serge ZACHAREWICH

MARPA

☎ 03 22 90 87 70 → Mme LOPES

ECOLE

☎ 03 22 90 92 25 → Directeur : Nicolas MAUS

SIVOS QUEVAUVILLERS- COURCELLES-FRESNOY

☎ 03 22 90 81 56 → Jean-Marc LABESSE
✉ jmlabesse@wanadoo.fr

CENTRE PÉRISCOLAIRE

Le matin : 07h30 / 08h50
Le soir : 16h30 / 18h30
Centre de loisirs (Vacances d'hiver, de Printemps, d'Été
et de la Toussaint) : s'adresser en mairie

MÉDIATHÈQUE

Nicole DHOINE et William HOUSSEUX
Ainsi que Jacqueline LOUCHEZ, Martine ACCART,
Isabelle LERICHE, Cathy CARBONNIER

NOUVEAUX HORAIRES :
- Mardi : 16h30 - 18h00
- Mercredi : 14h00 - 18h00
- Jeudi : 16h30 - 18h00
- Vendredi : 16h30 - 17h30
- Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

LA POSTE

Ouverture de 9h00 à 11h00 du lundi au samedi
☎ 03 22 90 80 39

NOTAIRE

☎ 03 22 90 80 04 → Me DESJARDINS

PAROISSE

● RÉPONDANTES DE VILLAGE :

☎ 03 22 34 04 52 → Danielle GAILLET
☎ 03 22 90 93 54 → Valérie OLIVIER

● L'ABBÉ :

☎ 03 22 90 70 14 → Abbé Jean-Marie POITOUT
✉ jeanmariepoitout@orange.fr

TRÉSORERIE (POIX DE PICARDIE)

☎ 03 22 90 91 83

GARDERIE ITINÉRANTE ROUL'DOUDOU

Le mardi de 9h00 à 17h00 à la salle polyvalente

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le lundi matin de 9h30 à 11h30, une fois par mois

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE DE SANTÉ

● PHARMACIE :

☎ 03 22 90 36 50 → Pharmacie du Relais de Poste

● KINÉSITHÉRAPEUTES :

☎ 03 22 90 94 36 → Valérie DIEBOLT - Nancy DOUCHET - Gaëlle TURBANT

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

10 rue de la Briqueterie - 80710 Quevauvillers

● MÉDECINS :

☎ 03 22 90 80 80 → Marina DEQUIDT, Marie-Charlotte PELTIER et Patrice NOUGEIN

● INFIRMIÈRES :

☎ 03 22 90 89 67 → Nathalie PETTOELLO et Laurence LESAGE

☎ 03 22 90 86 50 → Isabelle DEROUCK, Blandine GUIDE et Virginie ROUSSAY-CAILLOT

● ORTHOPTISTE :

☎ 06 76 59 82 94 → Susan DELAIRE

● PÉDICURE PODOLOGUE :

☎ 03 22 33 10 01 → Adrien PINAUD

● PSYCHOLOGUES :

☎ 06 46 73 45 50 → Nathalie ANGER - Clinicienne

☎ 07 82 45 91 46 → Elsa SINGLE - Pédopsychologue

☎ 07 77 26 53 88 → Alexandre MAZION - Addictologue

● SAGE-FEMME :

☎ 06 20 38 17 26 → Virginie LOUIS

● ORTHOPHONISTE :

☎ 06 30 11 95 50 → Océane VASSEUR

ANTENNE MÉDICO-SOCIALE

📄 20, rue Sainneville - 80710 Quevauvillers

● PUÉRICULTURE :

☎ 03 60 03 42 60 → Permanence sur rendez-vous le 1er mardi du mois

● ASSISTANTE SOCIALE :

☎ 03 60 03 42 60 → Sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00

ASSOCIATIONS

● AÎNÉS :

☎ 03 22 90 80 35 → Guy DEBUREAUX

● ANCIENS COMBATTANTS :

☎ 03 22 90 84 47 → Claude DAVID

● COMITÉ DES FÊTES :

☎ 03 22 90 85 21 → Carmen COZETTE

● FOYER RURAL :

☎ 06 70 21 69 44 → Vincent GUÉRARD

● HARMONIE MUNICIPALE :

☎ 03 22 90 80 35 → Guy DEBUREAUX

📄 http://harmonie_quevauvillersE-monsite.com/

● ECOLE DE MUSIQUE :

☎ 03 22 34 04 52 → Gérard GAILLET

● JEUNESSE SPORTIVE QUEVAUVILLOISE :

☎ 03 22 42 03 17 → Guy GAILLET

📄 www.jsquevauvillers.com

● PARENTS D'ÉLÈVES :

☎ 06 80 21 48 55 → Mathilde CULOT

● AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :

☎ 03 22 90 87 88 → Patrice DEMAILLY

● LES ARCHERS DU VILLERS :

☎ 03 22 90 69 93 → Joël DEVÉRITÉ

● SOCIÉTÉ DE CHASSE :

☎ 03 22 90 80 35 → Guy DEBUREAUX

● SoDANCE :

📄 so-dance@orange.fr → Sohéline

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

RESPECTONS NOS PIÉTONS !

La municipalité a effectué les travaux de la rue Sainneville afin d'embellir notre commune et également dans un souci de sécurité pour les piétons.

Les trottoirs permettent de pouvoir marcher avec les enfants, avec des poussettes et également pour les personnes à mobilité réduite, en toute tranquillité.

Cependant, il faut que chacun respecte les lieux de stationnement avec bon sens et en ne faisant pas chevaucher la voiture sur le trottoir !!!



RESPECTONS NOS PIÉTONS DANS TOUTE NOTRE COMMUNE !

COLLECTE DU VERRE

Le samedi 15 août, je me décide à porter mes bouteilles dans le bac à verre, situé à proximité du vestiaire de football sur la zone.



Je ne trouve au pied de ce bac vert, aucune pantoufle de vair, ni de vers de terre mais deux chaises plastique blanc, un fût d'une marque de bière connue, des cannettes avec le carton que l'on n'a pas pris la peine de mettre dans le bac, un carton tapis abdominaux et une pièce d'auto en plastique.

Rappelons que ce bac, propriété de TRINOVAL doit servir UNIQUEMENT à la collecte des bouteilles, bocaux et pot en verre.

Comme indiqué, il est interdit d'y mettre des bouchons, des couvercles, de la vaisselle cassée, des pots de fleurs ou des ampoules qui doivent aller dans la poubelle des ordures ménagères.

Par Jean-Marc LABESSE

DEJECTIONS CANINES

Encore une preuve de civisme ! Cette photo a été prise à l'une des sorties de la salle polyvalente à l'endroit même où stationne le camion Rouldoudou de notre crèche communautaire ambulante qui accueille des tous-petits de 2 mois à 3 ans...Et il n'y a pas que là !

Petit rappel : Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux situées aux passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de première classe (35 euros).



QUOI DE NEUF SUR LA COMMUNE ?

LES TRAVAUX DE LA RUE SAINNEVILLE

Les travaux ont pris fin début septembre et la rue permet maintenant une meilleure accessibilité aux piétons.

Ces travaux ont eu pour but d'une part d'embellir notre commune et d'autre part de sécuriser cette rue principale lieu de l'école, des commerces, de la salle polyvalente de la Marpa et de la médiathèque.

RÉSUMÉ DU DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Le vendredi 14 août, les enrobés autour des halles ont été refaits. Ce travail a été suivi, le 26 août, par la réfection des enrobés de la rue Sainneville (financés par le conseil général) et en particulier la portion en plateau (la chaussée est légèrement surélevée) allant de l'école à la boulangerie, zone à 30 km/h, qui permettra une sécurisation optimum dans cette rue.

Des cheminements en béton lavé permettront le déplacement en toute sécurité des piétons. Afin de mettre en forme le plateau dénivélé réalisé dans la rue Sainneville et renforcer l'assise de la rue, il a été décidé le rabotage d'une portion de la rue jusqu'à la terre avec pose en dessous d'un géotextile de répartition. La machine avance à son rythme lent et projette par une trémie, les cailloux dans une remorque. Une partie des matériaux décapés seront réutilisés et serviront à réaliser le nouveau parking situé à côté de la salle polyvalente.

Le 26 août, l'entreprise Colas a réalisé les enrobés mettant une touche presque finale au gros œuvre de la rue Sainneville. Dès le début septembre, l'entreprise Sopelec a terminé l'effacement des réseaux et la pose des derniers candélabres.

C'est ensuite la STPA qui a achevé le béton lavé du cheminement piétons et les dernières zones en macadam.

Devant l'entrée de l'école, des barrières sécurisent la sortie et une bordure surélevée va permettre la descente et la montée des enfants du bus scolaire.

Il est vivement recommandé aux parents de stationner du côté de la salle polyvalente où le parking a été agrandi.

Par Jean-Marc LABESSE

Les travaux de plantation des espaces verts et de la mise en place du mobilier urbain (bancs, barrières, poubelles) vont être réalisés progressivement.

Cette zone est limitée à 30 km/h, le stationnement citoyen et de bon sens doit y être respecté. En effet, nous vous enjoignons à stationner vos véhicules sur la partie bitumée (zone noire) de façon à ne pas empiéter sur la zone réservée aux piétons (zone claire).

Réfection des enrobés autour des Halles



Cheminements piétons en béton lavé



Rabotage de la chaussée



Réalisation du pavage menant à la portion surélevée de la rue Sainneville



UNE NOUVELLE DIRECTRICE

À LA TÊTE DE LA MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES ÂGÉES DEPUIS QUATRE MOIS, VIVIANE LOPES A PRIS SES MARQUES DANS UNE STRUCTURE NOUVELLE POUR ELLE

Nommée à la mi-juin au poste de directrice de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA) de Quevauvillers, en remplacement de Madame Montoya partie vivre dans une autre région, Viviane LOPES a pris ses marques au sein d'un établissement dont elle ne connaissait rien des modes de fonctionnement, ni de ses résidents. Venant de la région parisienne où elle travaillait dans un foyer d'hébergement pour personnes handicapées, c'est sa candidature qui a été retenue dans le cadre d'un appel volontaire publié par la Fédération nationale des Marpa.

Originaire du Loiret, Viviane LOPES connaît particulièrement bien le monde des seniors car elle a créé et fait fonctionner, avant de la céder il y a quelques années, une entreprise d'aide à domicile dans le département du Loiret où elle a ses racines.

«Je suis très attachée au bien vieillir des personnes âgées et ce poste qui m'a été confié correspond bien à mes attentes. Même si je dois reconnaître que mes premiers mois sont difficiles car je dois me faire connaître et surtout expliquer ma politique de gestion qui n'est



ni plus ni moins que le respect des règles de fonctionnement des MARPA. Je pense que mes bonnes pratiques vont prévaloir et je ne doute pas être parfaitement épanouie très bientôt. Quevauvillers est une belle petite ville où je pense pouvoir me plaire très rapidement » confie Viviane LOPES qui a su trouver auprès de son personnel et de la municipalité tout le soutien dont elle a besoin en attendant de voir comment les choses évolueront lorsque la gestion de la MARPA sera confiée à la Communauté de Communes du Sud Ouest Amiénois début 2016.

Par Régis Sinoquet

LA SEMAINE BLEUE

Du 12 au 18 octobre 2015, s'est déroulée, l'échelon national, «La Semaine Bleue» autour du thème «A tout âge : créatif et citoyen».

Cette semaine avait pour but de favoriser les seniors (retraités et personnes âgées) et « de sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelles ».

Une porte ouverte était organisée à la MARPA de Quevauvillers le mardi 13 octobre 2015, celle-ci a permis de faire connaître l'Établissement et le concept MARPA.

De nombreux visiteurs ont répondu présents. Ils ont ainsi pu valser sur les notes d'accordéon de SERGE, venu pour la plus grande joie de nos résidents et visiteurs.

Les résidents ont également exposé et partagé leurs créations, réalisées aux ateliers d'animations tout au long de l'année.

Cette semaine là étaient également proposées à la vente des quiches salées et sucrées confectionnées par les résidents.



L'ARBRE DE NOËL À LA MARPA

C'est à l'approche de Noël, le jeudi 17 décembre que M DEBUREAUX a organisé avec l'association des Villers du plateau et le Cub des Aînés, une animation de Noël à la MARPA.

En présence de M. DUSSUELLE, Maire; et M. LABESSE; premier adjoint, les aînés ont chanté accompagné par un accordéoniste et ont levé leurs verres à Noël.

Ces petits événements, à l'image du repas de Noël avec les familles, animent la vie de la MARPA et sont très appréciés par les résidents.

Par Jean-Marc LABESSE

L'ÉCOLE À L'HEURE DES VACANCES : NETTOYAGE ET RELOOKING !

L'ensemble des tracés de jeux dans la cour de récréation a été refait avant la rentrée des classes.

Il s'agit d'une marelle, d'un serpent, d'un escargot qui feront le bonheur des enfants pendant la récréation.

Mme NOUGEIN, M. DAULT, M. LABESSE, Président du Sivos ainsi que M. COPIN ont repeint, avec une peinture spéciale routière ces jeux, ce qui a permis au syndicat scolaire de réaliser des économies.

Des porte-vélos ont été installés tandis que toutes les vitres ont été nettoyées par l'entreprise «Les Astelles».

Après les travaux il y a deux ans de la restructuration du groupe scolaire, les enseignants ont retrouvé une école en ordre de marche.



Mise en place d'un cyber espace à l'école afin que les écoliers trouvent à la rentrée une salle disponible.

Remise en place et nettoyage des nouveaux meubles avec l'aide d'André COPIN, Chantal DELIENCOURT, Raphaël DAULT et Laurence NOUGEIN.

LA RENTRÉE DES CLASSES

Le 1er septembre, les parents étaient venus nombreux pour la première rentrée scolaire.



M. Maus, le Directeur, a accueilli les enfants et les a appelés afin qu'ils rejoignent leurs classes respectives.

Peu de nouveautés dans l'équipe enseignante où Mme MARTIN, venue d'Airaines, a rejoint l'équipe.

Les rythmes scolaires ont intégré l'éveil musical en liaison avec l'école de musique du bourg.



Par Jean-Marc LABESSE

UNE JOURNÉE POUR ELA, LUTTE CONTRE LA LEUCODYSTROPHIE



Le lundi 12 octobre n' était pas un jour ordinaire pour l'école.

Pour la plupart des enfants, la maitresse a dicté le texte d'Amélie NOTHOMB : «Un mot pour courir».

Toute la communauté éducative s'est retrouvée l'après-midi sur le stade de football municipal autour de M. MAUS, Directeur de l'école, pour voir courir et soutenir les enfants, d'abord les grands, rejoints par les petits avant de faire une photo .



Les parents d'élèves, présents sur le terrain ont servi du gâteau et du chocolat chaud et du jus de fruits au retour des enfants devant la banderole : «Mets tes baskets et bats la maladie».



COMMENT SE CONSTRUIT UN LIVRE POUR ENFANT ?

Elvine, illustratrice de livres pour enfants, est venue le jeudi 19 novembre 2015 à la médiathèque pour expliquer aux enfants de la classe CP/CE1 de Madame MARTIN comment se fabriquaient les illustrations d'un livre.

Elvine se sert de tous les matériaux qu'elle peut trouver. Un filet d'oranges ou de mandarines va lui servir pour un filet de ping-pong.

Elle prend des bouts de laine pour les cheveux, du fil de fer, de la pâte à modeler, des barquettes alimentaires, du bois, une pince à linge pour faire la lettre A...

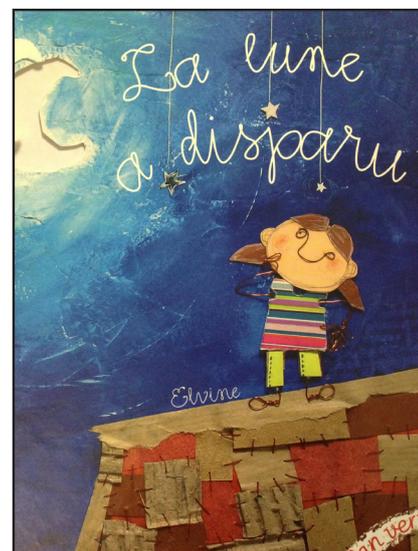
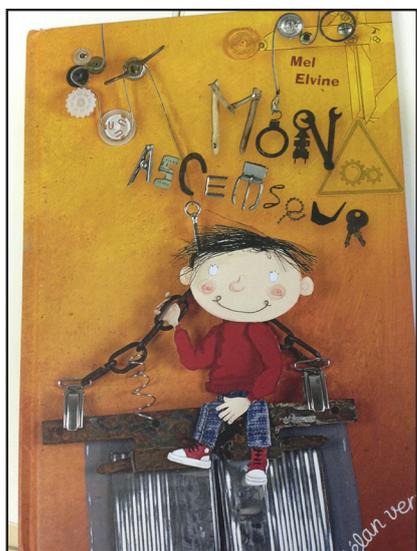
Elle récupère tout ce qu'elle trouve et le conserve précieusement dans une grande boîte.

Ensuite, elle fait un assemblage de ses trouvailles pour donner corps à ses personnages qui

vont façonner le futur livre.

Elle prend en photo le cadre et ensuite elle ajoute les commentaires sur son ordinateur.

Les enfants ont écouté très attentivement et ont beaucoup apprécié la lecture du livre «Olalie» par Elvine pour clore cette séance sur le travail de l'illustration des livres pour enfant.



LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Le directeur de l'école et le Sivos mettent en avant la sécurité des enfants.

Le jeudi 10 décembre 2015, un second exercice d'évacuation demandé par l'inspection académique était réalisé par les enfants de l'école de Quevauvillers qui ont évacué leurs salles de classe en moins de 2 minutes pour se retrouver sur le plateau sportif.

M. MAUS et M. LABESSE, satisfaits des résultats et du bon fonctionnement des sonneries d'alerte, revues aux normes par



le Sivos, ont aussi mis en place, comme dans les autres écoles, le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) qui consiste à définir des lieux refuge afin de mettre les enfants en sécurité en cas de catastrophes climatiques ou autres.

Le SIVOS se procurera deux mallettes contenant le nécessaire (eau, médicaments, radio etc...) permettant d'attendre la fin de la menace. De plus, des mesures sont étudiées pour répondre au risque attentat récemment

relancé par l'actualité.

La sécurité sous ces trois aspects était donc au coeur de la vie de nos enfants avant qu'ils ne retrouvent leurs familles et la magie de Noël.

Par Jean-Marc LABESSE

CONTES D'HIVER À L'ÉCOLE



La CCSOA propose depuis plusieurs années des contes de Noël à travers le réseau des bibliothèques.

Cette année, c'est dans la salle de motricité de l'école que les trois classes de M. MAUS, Mme SECRET et Mme MARTIN se sont retrouvées.

Les contes d'hiver étaient présentés par Marion CAILLERET de la compagnie «**Chatspitres et ratconteurs**».

ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE

C'était le jeudi 17 décembre. il y avait affluence à la salle polyvalente. Les parents, les papy et mamy sont venus applaudir les élèves de l'école.

Des chants ont débuté le spectacle .Des danses mises au point pendant les TAP avec Aurore LAVIÉVILLE ont séduit l'auditoire.

A la fin, M. MAUS, Directeur de l'école, a ouvert le marché de Noël.

L'association des parents d'élèves dirigée par Mathilde CULOT a épaulé les enseignants.

Elle organise une bourse aux jouets et d'autres activités permettant d'aider à réaliser les projets de l'école en liaison avec le syndicat scolaire et la coopérative scolaire.



Par Jean-Marc LABESSE



BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRE ET COMMUNALE ... OU LA LECTURE PLAISIR AVANT 1900

En 1863, une circulaire du Préfet de la Somme invite le Conseil Municipal de Quevauvillers à se prononcer sur l'établissement d'une bibliothèque scolaire.

Le pays, à l'époque essentiellement tourné vers la confection de bretelles et de passements, n'offre que peu de temps de loisirs à ses ouvriers.

Programme scolaire chargé et orienté vers l'apprentissage de la lecture et non la lecture plaisir, travaux des champs, ne laissent aussi que peu de loisirs aux enfants du village, qu'ils soient alors scolarisés ou non (bien qu'à l'époque, leur admission soit gratuite).

Pour ces raisons le Conseil municipal ajourne la création de cette bibliothèque jusqu'à ce que le besoin s'en fasse sentir.

13 années plus tard ... le besoin s'en étant fait sentir ou le changement des mentalités aidant, il est établi à Quevauvillers une bibliothèque scolaire et une bibliothèque communale.

L'instituteur est chargé, sous la surveillance d'un comité

composé de trois membres au moins élu par le Conseil Municipal, de l'organisation de ces bibliothèques.

Une représentation théâtrale au bénéfice de la bibliothèque communale ... à l'instar de la jeunesse du village voisin de Montagne, les jeunes de Quevauvillers organisent une représentation théâtrale au profit de la bibliothèque communale le dimanche 11 juin 1876.

Le but est d'encaisser une somme conséquente afin de doter celle-ci d'un bon choix de livres, instructifs et intéressants.

Pour l'occasion deux pièces ont été apprises et répétées activement par de nombreux acteurs improvisés. Ce sont « Thomas Morus ou le divorce d'Henri VIII, roi d'Angleterre » drame en 5 actes et un amusant Vaudeville « Le sourd ou l'auberge pleine ».

Le prix des places pour la représentation théâtrale est fixé comme suit:

- Places réservées : 2 francs.
- Premières : 1 franc.
- Deuxièmes : 75 centimes.
- Troisièmes : 50 centimes.

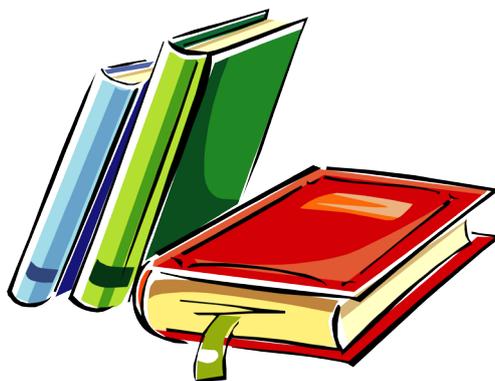
Ce jour là des romances et des chansonnettes comiques servent d'intermèdes et la musique de Camps en Amiénois se fait entendre à plusieurs reprises. Un bal sous de brillantes illuminations complète cette fête populaire.

Un vote de crédit ... en 1879, le Conseil municipal vote un crédit de 30 francs pour l'acquisition de livres pour les bibliothèques scolaire et municipale.

Le comité de surveillance ... il est chargé du bon fonctionnement des bibliothèques et surtout à la non diffusion de littérature tendancieuse et subversive. En 1880, ce comité est formé de messieurs Anatole Normand, Sosthène Lemaître et Andrieu sous la présidence du premier magistrat de la commune.

Mise en commun des ressources ... en 1881, les livres de la bibliothèque scolaire - alors dénommée bibliothèque populaire des écoles publiques - et ceux concédés par le département à la bibliothèque communale sont regroupés en un fonds commun.

Par Stéphanie DOYE



NOUVEAU !!! OUVERTURE TOUS LES JOURS DU MARDI AU SAMEDI

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mardi : 16h30 - 18h00
- Mercredi : 14h00 - 18h00
- Jeudi : 16h30 - 18h00
- Vendredi : 16h30 - 17h30
- Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

La nouvelle médiathèque s'est dotée de nombreux livres avec de nombreuses nouveautés. N'hésitez pas à venir emprunter des livres.

Le prêt est gratuit !

De nombreuses activités s'y déroulent, notamment des expositions, des pièces de théâtre, des racontes tapis, des activités diverses pour les enfants de l'école. La pièce contigüe est désormais aménagée ce qui permet de pouvoir recevoir un plus grand nombre de personnes.

La médiathèque a maintenant deux bibliothécaires qui se partagent les temps d'ouverture : Nicole DHOINE, que nous accueillons avec joie après un longue absence pour problèmes de santé et William HOUSSEUX qui a su réaménager l'espace après le déménagement et sans

L'aménagement de la Médiathèque



Les livres de Noël très prisés par les enfants



qui la nouvelle bibliothèque n'aurait pas retrouvé tout son dynamisme.

D'autre part, dans le cadre de sa compétence culture, la Communauté de Communes entend approfondir sa politique de lecture publique. Les

bibliothèques répondant aujourd'hui aux critères définis se voient devenir «bibliothèques d'intérêt communautaire».

C'est le cas de Quevauvillers qui va devenir dès le mois de septembre 2016 bibliothèque d'intérêt communautaire.

1ère réunion du nouveau Club de lecture



Une sélection d'ouvrages avec quelques commentaires et nos coups de coeur



LES MILLE ET UNE NUITS !

Dans le cadre des 5èmes Rendez-vous Lecture en Picardie Le CR2L et la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois a proposé des animations sur le thème des Mille et une Nuits

La compagnie 3M33 s'est rendue à la médiathèque le samedi 26 septembre 2015.

Le spectacle «Les Mille et une nuits» a été présenté par Henriette et Hugnette qui ont

interprété les rôles de Schéhérazade, de Dinarzade, sa sœur et du sultan.

Elles nous ont conté ces 1001 nuits avec génie, tapis, lampe magique et moyens du bord...

Le spectacle très drôle et plein de rebondissements a envouté le public.

Un verre de l'amitié a ensuite été offert par la municipalité ce qui a permis un moment d'échange entre les artistes et le public.



RACONTE TAPIS

Dans le cadre du festival des parents et des bébés qui s'est déroulé du 19 au 31 octobre 2015, une animatrice est venue le 21 octobre 2015 à la médiathèque pour lire des histoires et des contes sur le thème des animaux de la ferme pour les tous petits dès 18 mois. Le festival des parents et des bébés est un moment festif à l'occasion duquel sont réunis autour du jeune enfant, des parents, des bibliothécaires,

des assistantes maternelles, des puéricultrices et des animateurs de la petite enfance. La programmation de ce festival a permis aux familles de découvrir des spectacles et des ateliers offerts par la Bibliothèque Départementale de la Somme (BDS). Les parents et assistantes maternelles présents ce jour là, ont constaté que les enfants sont restés très attentifs et particulièrement captivés par ces récits.



LES BIBLIOTHÈQUES À L'HEURE DES SCIENCES

Rendez-vous initié par le Ministère de l'Éducation nationale et avec le soutien de la région Picardie, « la Fête de la Science » s'est déroulée cette année du 5 au 11 octobre 2015 dans les bibliothèques de la CCSOA

L'exposition a mis en valeur plusieurs thèmes autour de la lumière, des mathématiques de l'eau et principalement de l'astronomie.

C'est ce dernier thème qui a été retenu à la médiathèque de Quevauvillers, organisé par Monsieur HOUSSEUX.



Lors de cette exposition, un planétarium gonflable a été installé dans la petite salle polyvalente.

Le ciel et les étoiles nous ont été contés sous un dôme gonflable.

Les participants, très nombreux, ont pu profiter d'un voyage de découverte dans un ciel nocturne et rêver en écoutant les légendes et les mythes que, de tout temps, les hommes ont imaginés.

COURS INFORMATIQUE

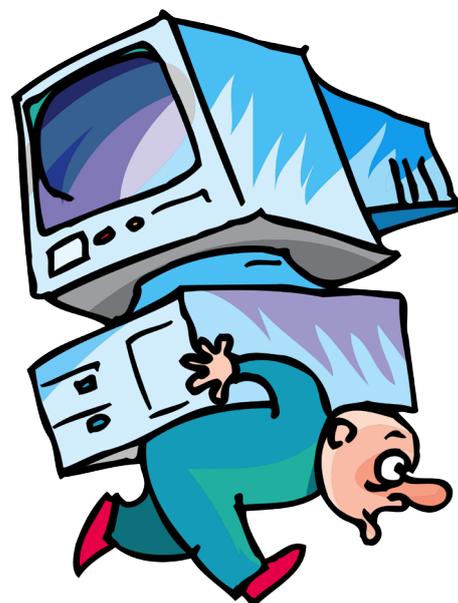
Le deuxième semestre de cours informatique avec Thomas cardon vient de s'achever.

Une troisième session va être mise en place dès le début de l'année 2016.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 15 janvier à 14h à la médiathèque.

Thomas proposera 4 niveaux : débutants, débutants 2, confirmés et experts.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, tout le monde peut y participer !



INAUGURATION DES DEUX MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Opérationnelles depuis plusieurs mois, les deux maisons de santé ont été inaugurées par Madame la Préfète Nicole KLEIN ainsi que le député Jean-Claude BUISINE, le sénateur Jérôme BIGNON, le conseiller départemental Jean-Jacques STOTER, le président de la CCSOA, Alain DESFOSSÉS, Dominique DUSSUELLE, maire de Quevauvillers et Sylvain CHARBONNIER, maire de Molliens-Deuil

À son arrivée à la MSP de Quevauvillers, Madame la Préfète est accueillie par les professionnels de santé avant de couper le ruban symbolisant l'inauguration.

Ensuite, les personnes présentes sont allées à la maison de santé de Molliens-Dreuil à bord de deux bus affrétés par la CCSOA.

Bâtie sur le même modèle architectural, la MSP Saint-Landon est légèrement plus grande du fait de la présence de trois kinésithérapeutes.

L'assemblée est ensuite revenue à la salle polyvalente de Quevauvillers où ont eu lieu les discours.

Dominique DUSSUELLE, maire de Quevauvillers et Sylvain CHARBONNIER, maire de Molliens-Dreuil, ont remercié les nombreuses personnalités présentes et ont rappelé comment ces établissements ont vu le jour grâce au long travail et à la collaboration étroite de personnes présentes. Monsieur

Alain DESFOSSÉS, président de la CCSOA a expliqué tout le travail collaboratif qu'il a fallu pour réaliser ce qui permet aujourd'hui de lutter contre l'isolement et la désertification médicale. Les terrains sur lesquels ont été construites les MSP ont été cédés par les communes à l'euro symbolique.

Monsieur DESFOSSÉS a annoncé que les deux maisons de santé représentaient un coût total de 1 767 385€. L'État a subventionné à hauteur de 189 055€, le Conseil Départemental a contribué à hauteur de 126 301 €, la DDTR (Dotation d'Équipement pour les Territoires ruraux) à hauteur de 158 700€ et le PER (pôle d'excellence rural) pour 70 000€.

L'emprunt de 1 223 239€ réalisé sur 20 ans sera entièrement remboursé grâce aux loyers des praticiens occupant les lieux. Monsieur Jean-Jacques STOTER a lui aussi mis l'accent sur la complémentarité et l'exemplarité des réalisations inaugurées qui permettent de lutter contre la rupture de l'accès aux soins.

Didier CARDON représentant le président du Conseil Régional a d'ailleurs dit : « ces deux nouvelles maisons de santé n'offrent pas des soins comme en ville mais mieux qu'en ville ».

Tous les participants ont ensuite trinqué à la bonne santé des maisons médicales et de leurs patients.

Par Régis SINOQUET



ROULDOUDOU

Un véhicule contenant du matériel se déplace sur 5 communes du territoire : Airaines, Beaucamps-le-Vieux, Hornoy-le-Bourg, Quevauvillers et Molliens-Dreuil.

Rouldoudou est présent le mardi à Quevauvillers toute la journée, le repas est inclus dans la journée.



Tous les mardis donc, la crèche ambulante Rouldoudou de la CCSOA propose aux parents une journée halte garderie pour les enfants de 3 mois à 6 ans. C'est un service qui offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants quelques heures le temps d'une course, d'un rendez-vous ou pour tout besoin ponctuel.

Une éducatrice de jeunes enfants (Sabrina RAHMOUNI) et une auxiliaire de puériculture vous accueillent et vous feront découvrir le service. Vous ferez part de vos attentes et de vos besoins. Pour cela un temps d'adaptation est nécessaire, il vous sera demandé de rester avec l'enfant, afin de préparer la séparation en douceur.

L'enfant découvrira des jeux et des activités qui vont lui permettre de s'épanouir et faire ses premiers pas vers la vie en collectivité. C'est une occasion pour lui de rencontrer d'autres enfants, d'apprendre à se séparer de ses parents, de le préparer à son entrée à l'école maternelle.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le : 03 22 34 10 12, adresse mail : rouldoudou@ccsoa.fr

Les enfants viennent le matin à la médiathèque pour découvrir les livres. Ils écoutent bien attentivement les histoires contées par Sabrina leur éducatrice. Elle peut emprunter chaque semaine plusieurs livres afin que les enfants puissent eux-mêmes les parcourir tout au long de la journée.



De nombreuses animations sont proposées aux enfants, notamment des ateliers de motricité avec un professionnel de la petite enfance.



La RAM, présente un lundi matin par mois à la petite salle polyvalente, propose de nombreuses activités aux enfants en bas âges. Toutes les assistantes maternelles ainsi que les parents et les grands-parents sont invités à venir avec les enfants. L'animatrice Laurence Lallet sera ravie de partager avec vous un moment de jeux ou de lecture. Les dates à retenir sont les lundis 11 janvier, 8 février, 7 mars et 4 avril 2016.



Le 18 décembre a eu lieu, à la salle des fêtes de poix de Picardie, la Fête de Noël avec le Relais Assistantes maternelles et la Halte garderie Rouldoudou.

Le spectacle rigolo de la Ferme TILIGOLO et ses animaux ont ravi les enfants qui ont pu approcher et toucher les animaux très dociles.

Un ravissement pour petits et grands.



LA LOI NOTRE ?

QU'EST-CE QUE LA LOI NOTRE ?

C'est une loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Elle a été promulguée le 7 août 2015 et a été publiée au Journal Officiel du 8 août 2015.

De quoi s'agit-il ?

La loi porte sur la nouvelle organisation territoriale et confie de nouvelles compétences aux régions. Le texte confirme la montée en puissance des régions et des intercommunalités mais ne délaisse pas les départements.

Elle renforce le rôle de la région en matière de développement économique. Elle sera responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire.

Elle devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour 5 ans.

La région aura également la charge de l'aménagement du territoire. Elle rédigera un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figureront les orientations

stratégiques d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

La loi renforce les intercommunalités. Elles passeront de 5000 à 15000 habitants et seront organisées autour de bassin de vie.

Notre Communauté de Communes va fusionner avec les Communauté de Communes du Contynois et de la Région de Oisemont. La fusion est actuellement en cours. Nous vous donnerons plus de renseignements dans notre prochain numéro.

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

	CC du Contynois	CCRO	CCSOA	TOTAL
Nb de communes	23	34	63	120
Nb d'habitants	9237	6667	21508	37412
Superficie en km ²	205,21	161,3	529,6	896,11
Densité, hb au km ²	45	41,3	40,6	42,3 densité moyenne

DÉLÉGUÉS INTERCOMMUNAUX :

	CC du Contynois	CCRO	CCSOA	TOTAL
Nb de délégués	31	36	83	150

LE PLUI

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois a décidé, le 4 décembre 2013, de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'Habitat (PLH) sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

POURQUOI UN PLUI ?

Certaines communes souhaitaient s'engager dans un PLU, d'autres avaient déjà une carte communale. La décision a été prise de lancer un PLUi dans un esprit de solidarité et de cohésion du territoire intercommunal. Un PLUi, c'est avant tout un projet collectif du territoire : que voulons nous faire et comment ?

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été instauré par la loi SRU (décembre 2000) et renforcé par le Grenelle de l'Environnement (juillet 2010) et la loi ALUR en mars 2014 (Accès au logement et un Urbanisme Rénové).

1. Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle de l'intercommunalité qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et les formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et

territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

2. Il régit l'occupation des sols sur l'ensemble des 63 communes de la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois
3. Il est compatible avec les documents supra-communaux tel que le Schéma de Cohérence Territorial du Grand Amiénois (SCoT)
4. Le PLUi n'est pas un simple document d'urbanisme réglementaire, il a pour vocation d'exprimer un véritable projet de territoire dans une perspective de 10 à 15 ans. Les élus du Sud-Ouest Amiénois ont décidé que le PLUi vaudrait également programme Local de l'Habitat (PLH). Lorsque que le PLUi sera approuvé, il se substituera aux documents d'urbanisme communaux actuellement applicables sur le territoire.

LES OBJECTIFS DU PLUI VALANT PLH

- Construire, par le biais du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), un projet de territoire partagé par les 63 communes, maîtrisé et planifié permettant de se doter d'un destin commun sur les thématiques de l'aménagement, des équipements, de l'urbanisme, des paysages, de la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de l'habitat, des transports et déplacements, du développement des communications numériques et du développement économique et des loisirs

- Traduire le projet de territoire en pièces réglementaires (règlements graphiques et écrits) nécessaires à l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de construire, Certificat d'Urbanisme, Permis d'aménager, etc...)
- Déterminer par zones (zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles, zones naturelles et forestières) les règles de constructibilité (recul par rapport aux voies et aux limites parcellaires, hauteurs, pentes de toit, stationnement, aspects extérieurs, etc...)
- Définir des règles d'aménagement des futurs quartiers d'habitats, des zones d'activité économiques (voirie, stationnement, implantation des constructions, places du piéton et du vélo, réseaux, gestion des eaux pluviales, plantation...)
- Prévoir l'extension ou la création d'équipements et services publics (écoles, stations d'épuration, équipement sportifs ou culturels, parcours de randonnée, maisons médicales...)
- Mettre à l'abri les populations et les biens des risques naturels et technologiques connus.

QU'EST-CE QUE LE RLPI ?

Le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) est un plan local d'urbanisme intercommunal pour la publicité et les enseignes, avec la définition de zones particulières correspondant à des secteurs différenciés (zone commerciale, zone industrielle,...) avec ses prescriptions adaptées.

L'article L 581-14 du code de l'environnement et le décret 80-924 du 21 novembre 1980 définissent la procédure d'élaboration d'un RLP.

Il convient de considérer le RLP comme un outil de gestion local de l'espace ayant plusieurs finalités :

- il peut restreindre ou élargir les dispositions relatives à la publicité et aux enseignes en agglomération ;
- il peut permettre d'être plus direct en ne retenant que les dispositions s'appliquant à la commune considérée, en reformulant certaines règles pour les rendre plus faciles à appliquer ;
- il offre l'opportunité d'introduire des dispositions

originales, en réglementant des cas de figure non prévus par la loi.

Bien des variations sont possibles, mais il faut veiller à ce que le RLP respecte trois principes :

1. les prescriptions du RLP doivent être motivées uniquement par la protection du cadre de vie intercommunal ;
2. la réglementation doit être en rapport avec les caractéristiques urbaines du territoire ;
3. la réglementation doit respecter une certaine égalité de traitement entre la publicité sur le domaine privé et celle du domaine public.

NB : si la Communauté de Communes s'est dotée d'un RLP, celui-ci se substitue au régime général. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans le RLP, le régime général continue à s'appliquer.

CALENDRIER ET MISE EN PLACE DU PLUI

- Prescription de l'élaboration du PLUI par délibération du conseil communautaire le 04/12/2013
- Phase technique : travail et Réflexion : 40 mois environ
- Phase administrative : 12 mois environ

LES ATOUTS DU PLUI

COHÉRENCE

Le PLUi permet de mettre en cohérence les politiques sectorielles. Il définit les priorités d'aménagement du territoire de manière à concilier notamment les enjeux de construction de logement, de mobilité, de modération de la consommation d'espace, de développement des activités économiques, de qualité du cadre de vie.

Il offre le choix d'intégrer, dans le projet d'aménagement du territoire, la politique de l'habitat (PLUI tenant lieu de PLH) et celle des transports et déplacements (PLUi tenant lieu de DPU.

EFFICACITÉ

Le PLUi permet aux communes de doter leur territoire d'un projet opérationnel, en phase avec la réalité du fonctionnement et l'organisation des territoires. En effet, l'essentiel des activités quotidiennes se déploie aujourd'hui au-delà des frontières communales : activités commerciales, déplacements domicile-travail...

Travailler à l'échelle de l'intercommunalité permet de concilier ces différents besoins tout en valorisant la complémentarité des communes.

SOLIDARITÉ

Le PLUi permet une mutualisation des moyens et des compétences sur un territoire élargi, cohérent et équilibré.

Il exprime la solidarité entre les communes, en permettant de réaliser des économies de consommation du foncier, de valoriser les qualités et atouts du territoire (patrimoine, culture...) de renforcer le poids des projets portés par les assemblées locales.

QUE CONTIENT-IL ?

LE RAPPORT DE PRÉSENTATION

Ce document comprend un diagnostic, une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, l'explication des choix retenus et des orientations du projet

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Ce projet est porté par les élus. Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de leur préservation.
SOLIDARITÉ.

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Elles traduisent le PADD par des orientations thématiques telles que l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements. Celles-ci sont opposables aux autorisations d'urbanisme.

LE PROGRAMME D'ORIENTATIONS ET D' ACTIONS (POA)

Le POA est l'instrument de mise en œuvre de l'habitat (PLUIH), des transports et des déplacements

LE RÈGLEMENT

Le règlement est constitué des règles écrites et documents cartographiques qui fixent les règles générales d'utilisation des sols. Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

LES ANNEXES

Elles ont une fonction d'information et comportent notamment les servitudes d'utilité publique.

LE PLUI : UN OUTIL PARTICIPATIF

UNE CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE

Les conditions de la collaboration entre l'intercommunalité et les communes sont définies à l'issue de la réunion d'une conférence intercommunale qui rassemble l'ensemble des maires.

Une seconde conférence est réunie avant l'approbation du PLUi.

UNE LOGIQUE DE CONCERTATION CITOYENNE

Le dialogue et la concertation avec la population locale tiennent une place importante dans l'élaboration du PLUi.

La conversation peut prendre des formes diverses selon les spécificités du territoire : ateliers, enquêtes, expositions, réunions publiques. Tous les habitants peuvent s'impliquer, un cahier de concertation est à la disposition de chacun dans chaque mairie pour y recueillir toutes les remarques.

Votre avis est important !

UNE GARANTIE DE PRISE EN COMPTE DE L'AVIS DE LA COMMUNE

La loi donne la possibilité à une commune de s'exprimer sur les dispositions du PLUi qui la concernent directement.

Elle peut également demander à être couverte par un plan de secteur.

Un site internet est créé spécialement pour le PLUi, il vous suffit de vous rendre sur l'adresse ci-dessous :

<http://participation.institut-auddice.com/CCSOA>

VISITE DE LA CRÈCHE DE BOVES PAR LA COMMISSION ENFANCE, PETITE ENFANCE DE LA CCSOA

Le mardi 28 juillet 2015, le Président de la CCSOA, Monsieur DESFOSSÉS et le vice-président en charge de la commission Petite Enfance, Monsieur FROIDURE ainsi que les membres délégués ont été reçus par le Maire de Boves, Monsieur Daniel PARISOT, pour visiter la crèche construite en matériaux écologiques.



L'ouverture de cette nouvelle structure est prévue entre mai et septembre 2017 et devrait proposer une quarantaine de places.



Le toit est entièrement végétal, les murs en torchis, la chaudière à granulés.

Les membres de la commission ont apprécié cette visite dans le cadre d'un projet de construction d'une crèche à Airaines.



HOMMAGE À JÉRÔME PRACHE

CHEF DE BASSIN DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE, ANIMATEUR DU CLUB DE NATATION ET CAPITAINE DES POMPIERS

Par Jean-Marc LABESSE, membre du bureau de la CCSOA

Beaucoup de monde ont rencontré une fois dans la région de POIX, Jérôme PRACHE au titre de pompiers ou dans l'apprentissage ou la pratique de la natation.

Jéjé ou Merlin, selon les intimes, était l'âme de la caserne des pompiers de POIX, cherchant à améliorer sans cesse l'équipement en matériel de la caserne et animant l'école des jeunes sapeurs pompiers.

Nommé capitaine en 2006 de ce corps, la seconde passion de Jérôme était la piscine tournesol dont il cherchait à développer de nouvelles activités malgré une vétusté qui a amené la communauté de communes (CCSOA) à lancer la réalisation d'une nouvelle piscine à la sortie de l'autoroute sur le territoire de Croixrault.

Passionné par ce projet, ce fils d'un responsable technique de la commune de POIX avait intégré en 1986 le personnel de POIX en tant que maître nageur.

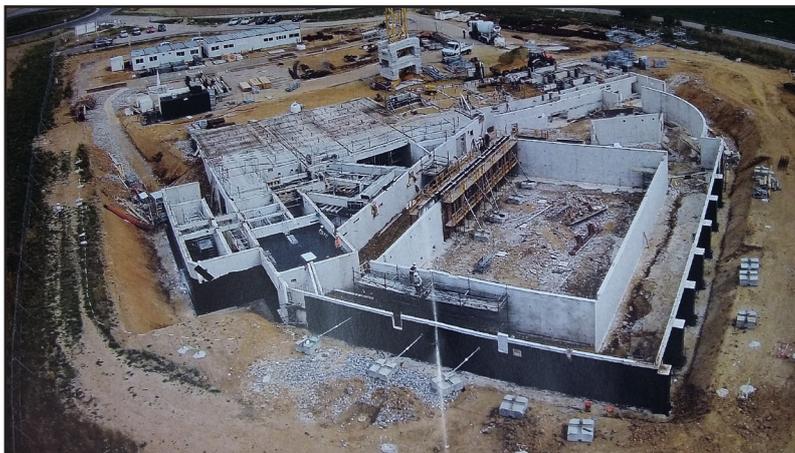
Il ne connaîtra pas celle-ci puisqu'il a été victime d'un accident de circulation en se rendant à une réunion de chantier réunissant les élus autour du maître d'œuvre de la nouvelle piscine.

LA NOUVELLE PISCINE COMMUNAUTAIRE

Les travaux de la nouvelle piscine communautaire avancent à grands pas.

Les vestiaires sont désormais couverts, les bassins se réalisent et l'on commence à poser les escaliers.

L'équipement aquatique pourrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 2016.



L'ASSOCIATION PICARDE POUR LA SANTÉ ET L'AUTONOMIE DES SENIORS (APSAS)



Le mardi 15 septembre, l'APSAS (l'Association Picarde Pour la Santé et l'Autonomie des seniors), en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois et la Commune de Quevauvillers a organisé une rencontre nutrition : connaître les fonctions de l'alimentation, ses effets sur le vieillissement et les apports nutritionnels nécessaires.

La rencontre, très conviviale, s'est faite autour d'un café à la médiathèque de Quevauvillers.

L'animatrice, Madame BALLUFIER a pu expliquer aux personnes présentes la nécessité de bien se nourrir en choisissant ses aliments afin de préserver son équilibre alimentaire.

À VOS AGENDAS !

**Prochaine réunion Apsas le 1er février 2016
De 14h à 16h30 à Poix de Picardie**

CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DES CITOYENS AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les contrats de santé (CSL) participent à la construction des dynamiques territoriales de santé.

Ils permettent la rencontre du projet porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations.

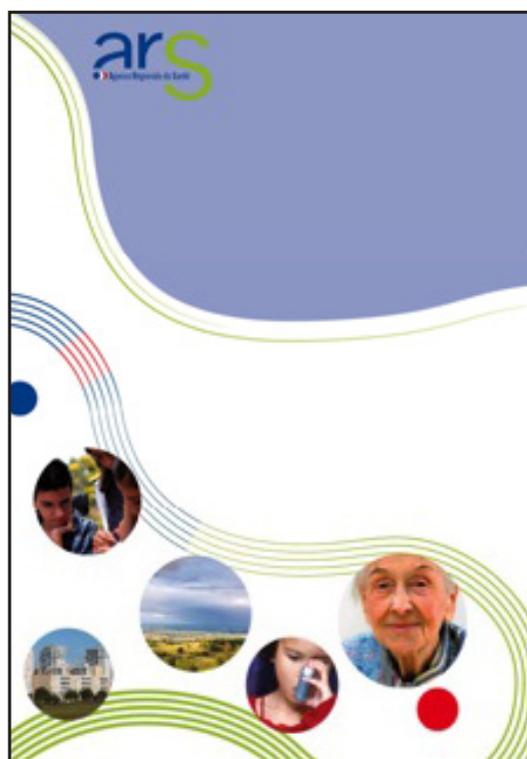
Le contrat local de santé se décline en fiches projets :

- **Maintenir des soins de proximité** par la création de MSP (maison de santé pluriprofessionnelles) comme celles de Quevauvillers et de Molliens-Dreuil, labellisées par l'ARS

- **Services de télésanté** : les médecins volontaires pourraient se lancer dans la télémédecine (ex : examen de dermatologie)
- **Permanences des soins ambulatoires** sur notre secteur
- **Développer les soins à domicile** : soins services s'installe à Hornoy en mars 2016 au pôle médico-social
- **Développer la prévention** : le CLS prendra en charge des formations sur les risques cardiovasculaires. Il soutient les initiatives d'information sur les addictions, dont l'association Alcool Assistance. Prévention auprès des 16-25 ans en

précarité, dans les écoles, auprès des agriculteurs en liaison avec la MSA

- **Aide et infos aux populations vieillissantes** : Actions ayant lieu sur le bien vieillir, la nutrition, les seniors au volant. Ateliers mis en place par l'APSAS et la CCSOA.
- **Médecine et habitat** : la CCSOA a mis en place l'OPAH pour résorber l'habitat insalubre par des aides ou adapter l'environnement aux problèmes médicaux de la personnes. Une personne a été formée sur notre secteur en tant que conseiller médical en environnement intérieur.



CA C'EST PASSÉ À QUEVAU...

CONCOURS DE PÉTANQUE

L'annuel concours de pétanque organisé par le Foyer Rural en fin d'été sur la place du marché a connu un beau succès.

Il faisait beau et le public s'est attardé. Même ceux qui ne jouaient pas sont venus profiter du repas et de l'ambiance sympathique et conviviale.

Une vingtaine de doublettes a pris part au challenge et tous les participants sont repartis avec un lot.

La bonne organisation et les conditions climatiques agréables ont contribué de beaucoup au succès de cette manifestation.

Petit rappel des activités hebdomadaires du foyer :

- | | |
|----------|---|
| Lundi | → Badminton (salle polyvalente) |
| Mardi | → Tarot (Halles) |
| | → Gym douce et danse latine |
| Mercredi | → Vélo (été) ou badminton (hiver) |
| | Nouvelle session pétanque à partir du printemps |



PALMES ACADÉMIQUES

C'est le dimanche 13 septembre que Monsieur Guy DEBUREAUX, Maire honoraire de la commune, a reçu des mains de M. Christian MANABLE, Sénateur de la Somme, les insignes de Chevalier des Palmes Académiques.

M. LABESSE, Président du syndicat scolaire, a rappelé l'engagement de notre maire honoraire dans l'agrandissement du groupe scolaire de la commune, dans le SISCO du collège et comme DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale).

Monsieur le Maire, Dominique DUSSUELLE, a quant à lui retracé les multiples réalisations et équipements achevés sous ses nombreuses mandatures (station d'épuration, salle polyvalente, zone artisanale, vestiaires etc..) ainsi que sa participation à de nombreux syndicats de communes et associations.

Après ces éloges, M. DEBUREAUX a levé son verre à la santé de l'assistance nombreuse venue le féliciter.



FÊTE LOCALE

Cette année la fête locale s'est déroulée sous une pluie battante mais dans la bonne humeur générale. La municipalité et le comité des fêtes ont à nouveau organisé une journée bien sympathique avec tout d'abord un repas, composé de jambon grillé, frites, fromage et tarte, suivi de la traditionnelle course de baudets qui a ravi petits et grands.

Monsieur DUVAUCHELLE et Monsieur NORMAND à la cuisson du jambon et Monsieur COPIN, Vice-Président du Comité des Fêtes, chargé de la cuisson des frites, nous ont régalé, comme l'année dernière.

Madame DEROGY et Monsieur HOUSSEUX étaient préposés à la boisson.

Madame LEROUX et Madame COPIN, étaient chargées de la vente des repas et des boissons.

Madame DELIENCOURT et madame NORMAND s'occupaient, quant à elles, de la distribution des repas.

Une pluie diluvienne s'est abattue sur le barnum pendant le repas obligeant Monsieur LABESSE à évacuer la poche d'eau qui s'est accumulée.

Les repas ont finalement pu être servis aux personnes présentes.



Un grand merci à tous les bénévoles pour la précieuse aide qu'ils apportent à chaque manifestation !

LES 50 ANS DU FOYER RURAL

Plus de deux cent vingt personnes s'étaient donnés rendez vous à la salle polyvalente pour fêter l'anniversaire des 50 ans du foyer.

Le président du foyer, Vincent GUÉRARD, a rappelé les nombreuses activités proposées par l'association (gymnastique, zumba, tarot, sorties, réderie semi nocturne etc) et donné le top départ aux 12 musiciens, danseurs et chanteurs du groupe KUBIAK bien connu du côté de Lens, dans le bassin minier auprès de la communauté polonaise.

Ce fut un spectacle total et enchanteur avec une excellente section de cuivre, deux charmantes

violonistes, des chants et des danses chorégraphiées avec un Chef Christian KUBIAK qui passe de l'accordéon au chant puis à la guitare.

Les changements de costumes s'enchaînent pour donner un spectacle très professionnel que l'assistance a apprécié.

Par rapport à leur prestation d'il y a 5 ans, le groupe continue son répertoire traditionnel mais a intégré beaucoup de musique pour les jeunes, nombreux dans la salle, et met en scène avec bonheur toutes les chansons.

Par Jean-Marc LABESSE



LA SAINT-CRÉPIN

Cette année encore, la foire de la Saint-Crépin a été un véritable succès.

Les promeneurs ont chiné à la recherche de bonnes affaires.

Les manèges installés sur la place du village ont ravi les enfants.

La foire a permis à de nombreux exposants ainsi qu'aux commerçants locaux de faire connaître leur produit.

La Saint-Crépin c'est aussi la présentation des animaux par des éleveurs picards.

Après avoir défilé dans le bourg, les chevaux ont été rassemblés dans le parc du château.

De nombreux maires et élus des communes voisines ainsi que le sénateur Jérôme Bignon sont venus soutenir la municipalité pour l'organisation de cette foire.

La journée a été animée par l'entente musicale de Molliens-Quesnoy et l'harmonie municipale Double Croche.

La foire, c'est aussi l'occasion de trouver des poules, oies, oiseaux et autres animaux de toutes sortes ainsi que du matériel agricole.

Madame Carmen Cozette, présidente du comité des fêtes, a remis cette année avec beaucoup d'émotion la coupe à sa sœur pour la récompenser pour ses 40 ans de fidélité. Cette coupe est offerte aux fidèles commerçants présents à la foire de Saint-Crépin depuis de longues années.

La salle des fêtes a fait salle comble pour son traditionnel repas de Saint-Crépin.

A l'occasion de cette journée, une exposition de photos anciennes du village avait été organisée à la médiathèque.

Une tombola a eu lieu avec de nombreux lots à gagner. La tirage s'est déroulé le 21 octobre 2015 et la remise des prix le 2 novembre à la mairie. Les heureux gagnants sont :

- lot n°1 : M Léger : un vélo
- lot n°2 : M Claisse : une tondeuse à gazon
- lot n°3 : M et Mme Ternisien : une plancha
- lot n°4 : M Eloy : des boules de pétanque
- lot n°5 : M Pauchet : des casseroles en inox



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, s'est déroulé à Quevauvillers la cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre en présence d'une très nombreuse assistance.

Monsieur le Président des Anciens Combattants, Claude DAVID, a remercié de leur participation les membres du conseil municipal et les personnes présentes.

Il a également vivement remercié le Directeur des Écoles, Monsieur MAUS qui a souhaité s'associer à cette cérémonie du souvenir avec les élèves afin de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.

Après le dépôt de gerbe par Monsieur le Maire et le Président des Anciens combattants, les élèves ont rendu hommage aux six habitants de Quevauvillers morts pour la France au cours de l'année 1915, en rappelant leurs noms et les circonstances de leur mort sur le champ de bataille.

Ensuite chaque enfant a, symboliquement, déposé des fleurs au pied du monument aux morts en présence d'une assemblée particulièrement recueillie.

Puis a eu lieu l'appel des morts effectué par Monsieur GRYSOY et les enfants des écoles, suivi de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence.

Pour clore cette belle cérémonie, les élèves ont entonné la Marseillaise, reprise par la musique et Monsieur le Maire a exprimé ses remerciements aux anciens Combattants et en particulier à Monsieur Paul JOLY, dévoué porte-drapeau, ainsi qu'à l'harmonie municipale, dirigée par Monsieur Louis TAVERNIER, pour sa brillante prestation.

Enfin la population a été conviée à participer à un vin d'honneur dans la salle polyvalente.

Par Monsieur de Percy



BOURSE AUX JOUETS

Le 14 novembre 2015 a eu lieu la 8ème bourse aux jouets et vêtements d'enfants et de puériculture.

Organisée par l'Association des Parents d'élèves de Quevauvillers, Fresnoy-au-Val et Courcelles-sous-Moyencourt, elle a rencontré, cette année encore, un véritable succès.



Beaucoup d'articles étaient en vente ce qui a laissé un grand choix aux parents tant au niveau des vêtements que des jouets.



CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE 2015

Ce samedi 5 décembre 2015, M. Claude DAVID et les anciens combattants d'Algérie commémoraient le sacrifice des 23000 soldats français mais aussi plus particulièrement de deux soldats de Quevauvillers.

Guy THUILLIER, soldat 2ème classe du 3ème bataillon de zouave tombe le 20 février 1956 à BOUGIE (Algérie) tandis que son camarade le 2ème classe Paul DAVID du 117ème régiment d'infanterie décède à Wask Kéchabria le 8 août 1956

M. le Maire, Dominique DUSSUELLE, a rappelé avec émotion qu'il avait 8 ans lors des événements et qu'il se souvenait de ces jeunes hommes en permission ainsi que leur enterrement à Quevauvillers.

D'autres anciens combattants d'AFN, notamment d'Airaines, étaient présents dans notre commune à cette occasion.

Une délégation de Quevauvillers s'est ensuite rendue à Airaines où l'on commémorait également les soldats tombés en Algérie dont Marc CATEL de Laleu et Marc PAIN de Dreuil-Hamel.



TÉMOIGNAGE DE PATRICE DESJARDINS

J'étais gamin...

Les obsèques de Monsieur DAVID m'ont marquées ! Sa sœur Paulette BOURDET, jeune fille, était employée chez Robert DESJARDINS alors Maire.

C'est lui et devant moi qu'il apprit la nouvelle par les gendarmes. Puis mon grand-père a annoncé la triste nouvelle à sa sœur. J'étais là, vous imaginez la scène !!!

Puis la cérémonie des obsèques a eu lieu avec un détachement militaire. Toute l'école était présente avec les époux MINOT. C'est un souvenir ancien, mais qui marque !

TELETHON 2015

Sous l'égide des Archers de Quevauvillers et sa dynamique animatrice Lina PIOLLE, il a été décidé de participer cette année au Téléthon national.

Le programme était très varié et a fait appel à toutes les associations locales.

Un spectacle du club de danse du village et une démonstration des archers étaient à l'ordre du jour.

Le foyer rural, l'association des parents d'élèves, l'association d'initiation au tricot, le comité des fêtes, sous la direction de sa présidente Carmen COZETTE, ont répondu présents pour cette manifestation.

Des confitures et objets artisanaux étaient proposés également à la vente.



Un lâcher de ballons a été organisé par l'Association des parents d'élèves.



Puis l'Association So Dance a présenté un spectacle auquel ont participé de nombreux élèves et qui a été apprécié par un public venu nombreux.



Le Foyer rural proposait la confection de boules de Noël, les parents d'élèves et les archers animaient un stand décoration et confiture, tous les bénéfices étant entièrement reversés au Téléthon.



La journée s'est terminée autour d'un repas. André COPIN, que l'on ne présente plus, était aux manettes derrière ses friteuses pour la préparation du repas qui avait lieu le soir.



Joël, Simone, Nathalie et beaucoup d'autres (qu'ils nous excusent de ne pas tous les citer) ont préparé et servi un repas pour 80 personnes, avec moules-frites et pâtisseries confectionnées par les donateurs.



La présence de nombreux bénévoles a contribué à la réussite de cette journée.

Le résultat financier final sera connu mardi 8 décembre et rendu public manifestant la solidarité de tous les participants !

Par Jean-Marc Labesse



Le Foyer Rural a participé début décembre à l'action menée par le Comité des Fêtes et l'association des Archers du plateau en faveur du Téléthon.

«Etant donné que chaque année nous décorons la façade des Halles, nous avons eu l'idée d'en faire une œuvre collective en faveur du Téléthon» explique Vincent Guérard, le président.

Ils ont donc acheté trois sapins et des boules de Noël que les enfants (petits ou grands) ont pu customiser et venir accrocher sur les arbres.

Les sapins ont ensuite été accrochés le temps des fêtes sur la façade des Halles aux fenêtres de Foyer, mais aussi des aînés et de la musique.

L'initiative a bien plus aux enfants fiers de voir leurs œuvres affichées dans la commune.

Par Séverine DEMAILLY

**VOTRE MOBILISATION AU
COURS DE CETTE JOURNÉE A
PERMIS DE COLLECTER 1052 € AU
PROFIT DU TELETHON.**

MERCI À TOUS !!!

L'ARBRE DE NOËL ORGANISÉ PAR LA COMMUNE ET LE COMITÉ DES FÊTES

Le
vendredi
11 décembre
2015, les
enfants de la
commune étaient
conviés à l'arbre de
Noël organisé par le
Comité des Fêtes.

Après un concert
donné par les élèves
de l'école de Musique
et dirigé par Louis
TAVERNIER la tension
était forte en attendant
l'arrivée du père Noël qui
n'a pas manqué de faire
sensation dès son arrivée.

Ensuite, les
enfants ont reçu
des friandises et une
place pour assister à
une séance de cinéma
à Poix-de-Picardie. Des
crêpes, des gaufres et
des boissons ainsi que
des œufs en chocolat ont
été offerts par le comité des
fêtes et la municipalité.



CONCERT À L'ÉGLISE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION E.L.A.

AVEC LA PARTICIPATION D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'Ensemble Vocal Airainois a invité le vendredi 11 décembre 2015 la Chorale du Val de Nièvre à l'église de Quevauvillers pour chanter des chants de Noël.

Les deux chorales ont présentés un programme exceptionnel composé de chants traditionnels, d'airs de Noël et de chansons contemporaines.

L'ensemble Loco Dolenti composé de Flore SAGNIER, soprano, et d'Eric DE GIOANNINI, contre ténor, accompagnés par François LABARRE au piano, ont interprété de façon magistrale un duo de plusieurs chants, notamment le Stabat mater de PERGOLÈSE.

Ont également participé à ce concert, les enfants de l'école, sous la direction de leur directeur Monsieur MAUS, qui ont interprété la chanson ELA, ainsi qu'une toute jeune violoniste, Colombine, qui faisait ses premiers pas en tant que concertiste.

La soirée a rapporté 600€ : un grand merci à tous !!!



LES VOEUX DU MAIRE

Ce dimanche 10 janvier 2016, le Maire Dominique DUSSUELLE, ainsi que le Conseil Municipal, a présenté ses vœux à la population venue nombreuse.

Il a souhaité à chacun une excellente année 2016 et a rappelé tous les projets qui ont été réalisés pendant l'année 2015 tels que l'aménagement de la rue Sainneville, les travaux à la mairie, le déménagement de la médiathèque, l'installation de radars pédagogiques, l'inauguration de la maison médicale.



Il a aussi parlé des projets pour 2016 tels que les plantations de la rue Sainneville et la pose de mobilier urbain, la mise aux normes de l'éclairage public, divers travaux dans les bâtiments (mairie, salle polyvalente..)

Monsieur LABESSE, 1er adjoint, a également présenté ses vœux et détaillé les projets réalisés et futurs au sein du groupe scolaire avec la prise de la compétence scolaire dès l'automne prochain par la CCSOA.



Madame BENEDINI et Monsieur STOTER, conseillers départementaux, ont ensuite adressé leurs vœux de bonheur et santé aux quevauvillois.

Une collation a été servie aux habitants de la commune pendant que l'harmonie interprétait quelques morceaux de son répertoire.



LE CENTRE DE LOISIRS LABELLISE

La charte qualité est un label remis par le comité départemental, piloté par la Caf et constitué des représentants de la DDCS, du conseil départemental, des fédérations d'éducation populaire et l'association des maires de la Somme.

Le label étoile est remis pour 3 ans et comporte trois degrés de qualité : 1 étoile, 2 étoiles et 3 étoiles.

Les objectifs sont de soutenir, de maintenir, de développer et de dynamiser la qualité des accueils.

Pour cela, le comité attribue des labels qui reconnaissent la qualité de l'accueil, du projet pédagogique et de l'encadrement des accueils de loisirs volontaires.

Félicitations au centre de loisirs pour ses 2 étoiles !!



NOUVEAU : «LA RUCHE QUI DIT OUI»

Tous les 15 jours, retrouvez de bons aliments, issus d'une agriculture paysanne de qualité.

Légumes, fruits, viandes, œufs, poisson, produits laitiers, pain, viennoiseries et pâtisseries, miel et confiture, jus de fruits, chocolats, café, thé et tisanes, bières, champagne, on peut tout trouver dans une Ruche!

La Ruche c'est aussi une nouvelle façon de faire ses courses : on remplit son panier sur internet (www.laruchequiditoui.fr) et on est livré à deux pas de chez soi (sous les Halles), il suffit de passer retirer sa commande déjà préparée par son producteur !

Venez rencontrer les producteurs et Marthe JULLIEN, Responsable de la Ruche, et profitez de cette nouvelle façon de mieux manger tout en soutenant l'agriculture locale.

Les producteurs travaillent à moins de 250 km de la Ruche.

Une Ruche, c'est bien plus qu'un marché éphémère. C'est aussi une communauté de voisins qui permet de se rencontrer, d'échanger et de s'entraider.



A VOS CALENDRIERS

Ne manquez pas le vendredi 11 mars 2016

La compagnie Catherine Delattres et la Comédie de Picardie viennent vous présenter une pièce de théâtre à la salle polyvalente dans le cadre des rendez-vous culturels de la CCSOA, à 20h30.

Lélie est amoureux de Célie, la belle esclave retenue par le vieux TRUFALDIN.

Comment arracher l'aimée des griffes de son geôlier quand on est un jeune homme désargenté, sans imagination et menacé par des rivaux plus ingénieux ?

C'est Mascarille, valet aux ressources infinies, qui sera chargé de cette mission.

Mais c'est sans compter sur l'ingénuité et la maladresse de son maître qui, 10 fois de suite, va détruire l'ouvrage du serviteur...



Autres rendez-vous à noter dès maintenant

- Rendez-vous santé : le 18 mars 2016 à 20h30 à la salle polyvalente sur le thème du diabète
- Thé dansant : le 26 mars de 14h30 à 19h30 à la salle polyvalente, organisé par le comité des fêtes, avec l'accordéoniste Cédric DÉPRET
- Sortie pédestre : le samedi 30 avril ; promenade, contes et histoire locale, départ à 14h00 de la médiathèque organisée par Régis DOYE

PAGE SANTÉ

Soirée sur le thème du diabète le 18 mars 2016 à 20 h 30

Le diabète non insulino dépendant est une maladie très fréquente qui touche plus d'un million et demi de personnes en France, et ne cesse d'augmenter.

Il est caractérisé par un excès chronique de sucre dans le sang.

Son diagnostic se fait en général vers 40-50 ans, mais l'âge de début de la maladie est parfois plus précoce.

Il n'existe pas un seul facteur

causal de la maladie mais plusieurs facteurs de risque, dont entre autres, l'hérédité, le surpoids et la sédentarité.

Le plus souvent asymptomatique à son début, il se complique à long terme d'atteintes oculaires, rénales ou neurologiques.

D'où l'importance de le dépister le plus tôt possible et de lutter contre les autres facteurs de risque cardiovasculaires en dehors du diabète : hypertension artérielle, excès de lipides sanguins, tabac, obésité... .

Sa prise en charge reposera alors sur l'amélioration de l'hygiène de vie (activité physique

et correction des erreurs diététiques) et sur une prise en charge médicamenteuse.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Une soirée conviviale où sera abordé ce sujet sera organisée le 18 mars à la salle polyvalente de Quevauvillers avec le concours des professionnels de santé de la maison de santé de Quevauvillers, du Dr DUBROMER et de l'Association France Diabète.

Après une présentation simple de la maladie, vous pourrez alors librement échanger et poser toutes les questions qui vous sembleront utiles.

Les Rencontres Prévention Seniors



Vous êtes retraités et vous souhaiteriez profiter au mieux de cette étape de votre vie.

L'Association Picarde Pour la Santé et l'Autonomie des seniors (APSAS), en partenariat avec la Communauté de Communes

du Sud Ouest Amiénois et la Ville de Quevauvillers organise une rencontre sur le thème du sommeil :

Lundi 1er Février 2016 à 14H00

Salle des Mariages de la mairie de Poix de Picardie (Rue du Docteur Barbier)

Lors de cette réunion, vous pourrez être informés sur les mécanismes de fonctionnement du sommeil et les comportements à adopter pour bien dormir

Ce sera également l'occasion, pour l'APSAS, de vous présenter sa palette d'actions : Les Rencontres thématiques (Seniors au volant, ateliers de

mémoire, nutrition santé), Les Rencontres à la carte (Bien dormir, Vivre en sécurité chez soi et en dehors...).

Cette rencontre débutera à 14H00 et se terminera vers 16H30.

Un moment de convivialité autour d'un café vous sera également proposé.

Dans le but de vous recevoir dans les meilleures conditions, nous vous prions de nous informer de votre participation en téléphonant à la mairie de Quevauvillers au 03 22 90 92 81 ou en adressant un courriel à laurencenougein@wanadoo.fr.



LE TESTAMENT

Envisager sa propre succession n'est pas une chose facile !

La vie d'une femme ou d'un homme est faite d'événements plus ou moins prévisibles, plus ou moins heureux ou malheureux. Parmi ces événements il en existe deux qui sont incontournables : La naissance et la mort.

Le décès d'un proche est un événement douloureux pour sa famille et les proches auquel pourra s'ajouter les difficultés liées à la mésestimation des héritiers ou à la négligence du défunt qui n'aura pas organisé son propre départ dans l'illusion qu'il serait toujours là.

La loi a prévu, dans ce cas, deux instruments essentiels pour gérer sa propre succession :

Le mandat à effet posthume qui a pour but d'organiser dans certaines conditions la gestion de ses biens au-delà de son

propre décès (article 812 et suivants du Code Civil)

Le testament dont l'objet est d'organiser la transmission et la répartition de son patrimoine après son décès (article 967 et suivants du Code Civil).

Le mandat à effet posthume est une création récente de la Loi. Il a été créé par une Loi du 23 Juin 2006. Il est réservé à des situations particulières et il est limité dans le temps.

Le testament est une institution fondamentale de la Loi dont la forme et le fonds sont réglés par des règles précises sous peine d'être déclaré nul.

On peut rédiger son testament de plusieurs façons, notamment :

Le testament est olographe, quand il est écrit de la main de son auteur (le futur défunt) ; il doit pour être valable être en outre daté et signé.

Il peut être fait aussi par acte authentique, c'est-à-dire par un acte reçu par un notaire qui l'écrira sur la dictée de son auteur. Il doit être rédigé en présence de deux témoins ou d'un autre notaire.

Dans tous les cas, le notaire est un conseil avisé dans la

mesure où il connaît à l'avance les difficultés qui pourront être rencontrées dans votre propre succession. Il maîtrisera la façon dont il faudra s'y prendre pour que votre testament soit valable et efficace.

Ainsi, il vous assistera dans la formulation de vos dernières volontés, il s'adaptera au but poursuivi et à votre situation personnelle, il vous informera de ses conséquences juridique et pratique et notamment du probable coût fiscal.

Enfin, il n'est pas inutile de préciser que le testament pourra être modifié à tout moment au gré de vos envies.

Le notaire se chargera de la conservation de vos dispositions de dernières volontés et en fera l'inscription à un fichier central. Il en gardera le secret tout au long de votre vie et devra le révéler à vos héritiers le jour où vous ne serez plus là.

De la sorte, vos dernières volontés ne pourront pas être ignorées.....

Avant de vous engager Sans engagement consultez votre notaire.

Par François Desjardins

EXCELLENT BILAN À LA MI SAISON POUR LA JSQ



Après de courtes vacances, les Séniors du Club promu en PID ont repris le chemin du Stade fin juillet pour préparer la dure saison qui les attend dans un championnat très relevé. Préparation efficace puisqu'après 10 journées l'équipe première est 5e/12 de son groupe avec 24 points (4 victoires, 2 nuls 4 défaites). Elle est également qualifiée pour le 6e tour de Coupe de la Somme et le 4e Tour de la Coupe de Picardie. L'équipe réserve est actuellement 2e/12 de son groupe avec 30 points (6 victoires, 2 nuls et 2 défaites), dommage que 2 faux pas soient venus entâcher ce beau début de parcours.

Reprise début janvier avec pour Challenge le maintien de cette seconde place pour l'équipe réserve, synonyme d'accession continuer à lutter pour préserver sa place à ce niveau, elle pourra se préparer. L'équipe première devra grâce à des rencontres de bon niveau dans les 2 Coupes où elle rencontrera des équipes de Division d'honneur : Le 24/01 déplacement à Camon en Coupe de Somme et réception le 7 février de Breteuil en Coupe

de Picardie. Les 18 ans sont la bonne surprise de ce début de saison avec 4 victoires, 1 nul et 1 défaite, ils terminent 6e sur 59 en phase de brassage. Ils évoluent en Excellence où ils sont actuellement 2e avec 2 victoires et 1 nul, ils sont toujours en course pour la Coupe la Somme et le Challenge du sous-district. Encore 2 rencontres pour obtenir leur participation en poule unique d'Excellence en fin de saison.

Le Football Animation qui a repris son activité début septembre montre toujours beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme. Plus de 40 licenciés très bien encadrés lors des séances du mercredi proposent de belles performances sur les plateaux du samedi où la JSQ est régulièrement par 2 équipes U6U7, 3 équipes U8U9 et 2 équipes U10U11

Tout ce petit monde s'est retrouvé le 16 décembre pour un goûter de Noël à l'issue duquel Monsieur OUVRY gérant de la Société CARUSO est venu les encourager en leur offrant des maillots flambant neufs. D'autres donateurs ont également apporté leur soutien à notre Association par des dons ou l'installation de panneaux publicitaires : Entreprise PRIEZ Gérald, Pharmacie du Relais de Poste, Le Crédit Agricole Brie Picardie, SARL BELLAY,

SARL SHAPING FRANCE, HAIR N'CO Coiffure, SAS DESSEAUX, SARL DULIN, LAMMERANT PAYSAGE, SARL SICAF, ARDIS INFORMATIQUE, LE BON ACCUEIL, VIA SANTE Mutuelle Abbeville.

Meilleurs voeux à tous et au plaisir de vous retrouver autour de notre stade et à notre soirée familiale du 27 février 2016 à la Salle polyvalente de Quevauvillers.

Trois dates à retenir également : 17/18/19 février après-midi Stage de Football Animation ; 13/14/15 avril toute la journée Stage Football Animation (avec restauration) ; 05/05 (jeudi Ascension) Tournoi Foot Animation organisé par le Club.

Par Dominique GAILLET



CALENDRIER DES FÊTES 2016

JANVIER

- 10 janvier : Vœux du Maire
- 15 janvier au 5 février : Exposition à la médiathèque → le loup dans l'enfance

FÉVRIER

- 16, 17, 18 février : Stage foot JSQ
- 20 février : Théâtre animation à la médiathèque « De la petite taupe... »
- 27 février : Repas JSQ
- ANCIENS COMBATTANTS

MARS

- 11 mars : Pièce de théâtre CCSOA L'Étourdi de Molière, Cie Delattres et Comédie de Picardie
- 18 mars : Rendez-vous santé sur le diabète
- 18 mars au 8 avril : exposition à la médiathèque → la chanson française
- 19 mars : Audition de l'école de musique
- 26 mars : Thé dansant-accordéon, salle polyvalente
- 27 mars : Chasse aux œufs de Pâques

AVRIL

- 2 avril : Loto Foyer Rural
- 10 avril : Repas des Aînés
- 13,14,15 avril : Stage foot JSQ
- 30 avril : Promenade, contes et histoire locale, par Régis Doye, départ médiathèque à 14h

MAI

- 5 mai : Tournois foot JSQ
- 7 mai : Inauguration cantine et rue Sainneville
- 8 mai : Commémoration de la victoire de 1939-1945
- 15 mai : Tournoi JSQ Sénior
- 21 mai : Théâtre : Atout cœur
- 28 mai : Gala de l'école de danse

JUIN

- 4 juin : Bourse aux jouets d'été sous les halles
- 4 juin : Tournoi les Archers
- 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
- 18 juin : Kermesse de l'école de Quevauvillers
- 19 juin : Journée pêche, marche, VTT Foyer Rural
- 22 juin : Fête de la Musique
- 25 juin : AG JSQ

JUILLET

- 14 juillet : Fête Nationale, repas républicain, jeux, feu d'artifice et retraite aux flambeaux
- 24 juillet : Tournois sixte JSQ

AOÛT

- 26,27 28 août : Festival du Chahut vert (CCSOA) à Hornoy le Bourg
- 27 août : Concours de pétanque du foyer rural

SEPTEMBRE

- 11 septembre : Fête locale

OCTOBRE

- 16 octobre : Saint Crépin

NOVEMBRE

- 11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918
- 19 novembre : Bourse aux jouets de l'Association des parents d'élèves
- 20 novembre : Banquet de la Sainte-Cécile

DÉCEMBRE

- 3 décembre : Téléthon
- 5 décembre : Hommage aux morts de l'AFN
- 11 décembre : Arbre de Noël de la commune
- 15 décembre : Noël de l'École

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 15 juin 2015 : CHAMPION Justine, Lola, Chloé
- 20 juillet 2015 : SAINT OUEN FROIDURE Alix Lucie Lya
- 21 juillet 2015 DECROIX Marceau Dominique Patrick
- 2 août 2015 : PRUDHOMME Augustin Paul Gilles
- 10 août 2015 : LABOURO : Raphaël Victor Jérémy
- 14 août 2015 : ANDRÉ Diane Valérie François
- 9 septembre 2015 : ROUZÉ Adrien Jean-Claude Jérôme
- 16 septembre 2015 JEANNOT Émile Reynald Philippe Daniel
- 16 septembre 2015 : LENNE Raphaël Michel Daniel
- 14 octobre 2015 : OLIVIER Valentine Brigitte Isabelle

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !

** : Certains parents ne souhaitent pas que la naissance de leur enfant paraisse dans le journal municipal*

MARIAGE

- 15 août 2015 : M ZIMMER Florian et Mme GAILLET Marie
- 21 août 2015: M MICLET Jérôme et Mme PREVOST Mélanie

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

DÉCÈS

- 1er juillet : DUPONT Jean
- 7 septembre : WAILLY Frédéric

Nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

NOUVEAUX ARRIVANTS

- 14 février 2015 : HÉNIN Christelle, 69 chaussée Thiers
- 25 septembre 2015 : M LERICHE Aurélien et Mlle LACOT Emilie, 14 rue du Vivier
- 1er octobre 2015 : M VANDRIARIMALALA Henri, 42 rue Sainneville, apt 10
- 1er octobre 2015 : Mme CHERVET Nelly, 49 chaussée Thiers
- 15 octobre 2015 : M LOUVEL Laurent et Mme DUMOULIN Hélène, 9 impasse d'Henneville
- 26 octobre 2015 : M FOLLET Ulrick et Mme PAILLART Charlotte, 91 chaussée Thiers
- 28 novembre 2015 : MASSON Fabrice et DOUCHET Céline, 125 chaussée Thiers

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

RAPPEL ! RAPPEL ! RAPPEL ! :

Il est de bon usage de signaler à la Mairie votre arrivée ou votre départ de la commune. Il est de votre intérêt de nous faire connaître vos dates d'arrivée et de départ ainsi que la composition de votre foyer, notamment pour la facturation de l'eau et de la redevance des ordures ménagères (facturation au prorata du temps d'occupation du logement).

Pour **les propriétaires de locatif**, pensez à nous communiquer les dates d'arrivée et de départ de vos locataires avec les noms et prénoms des nouveaux occupants, l'adresse des partants et l'index du compteur d'eau.

D'autre part, les garçons et les filles qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille, afin d'effectuer leur recensement militaire (**dans les trois mois qui suivent leur 16 ans**).

Pour les propriétaires de locatif, nous vous rappelons également qu'il est impératif de nous transmettre les coordonnées de vos locataires ainsi que les relevés de compteurs d'eau en cas d'arrivée et de départ.

Le règlement de l'eau a instauré des pénalités lorsque les données ne nous sont pas transmises.

Soyez très attentifs, nous serons très prochainement dans l'obligation d'appliquer des sanctions.

LIRE ET CONDJUGUER

Poème en picard proposé par Régis DOYE

Ch'étoué l'jour d'el leçon d'granmaire, din enn' école
tchèque part in france. O n'étoué in train d'apprenne
ech veurbe : être.

Quand o n'est arrivé à ch' premier passé du
conditionnel, tchiou luc lonzou i récite :
« J'aurais été, tu aurais été, il aurait été... »
Seul'min, comme ech marister i disoué tout l'temps
qui feut fouère des liaisons, i récitoué :
« J'aurais z'été, tu aurais z'été, il aurait tété... »
« Halte ! Qui creue ch' mouette. Répète. »
L'eute i r'kminche :
« Il aurait tété. »

« Crétin ! Qui dit môsieu. Ch'est chés jennes qui
tét'nt leu mère. O n'condjuge point ch' veurbe être
comme ech veurbe téter. Tu n'compraro donc jamoué
qui io des liaisons qui feut fouère et d'zeutès qui
n'feut point fouère ? »

D'pu ch'temps lo tchiou luc il est complét'min perdu.
Quand i voué au bout d'un mou un - t - ou bien un - s
- , i s'arrête ed lire pace qui n'sait jamoué si doué
louéyer ou bien n'point louéyer. Même ek tchèque
foué i met enn' liaison ouèche qu' n'ien n'o point. Et
comme i saucisse un molé in parlant pace qu'il est
bréque dints, i vous sort des phrases comme el l'ol :
« Il était t'occu-pé t'à chier du bois. »

Enn' eute jour, ch'étoué l'leçon d'lecture à l'cité
scolaire in 5ème. O v'noyé d'lire un passage d'un
écrivain du temps passé, un tchiou courteu qu'o
appeloué rabelais. O savez pétette qu'ech type lo il
avoué un votchabulaire tout à fait kouéseau. Pire ek
Lafleur.

Din ch'morcieu qu'o n'avoué leu i iavoué granmin
d'veurbes. Et, din chés veurbes i iavoué : émècher.
El leçon fineu, ch' professeur qu'étoué (à défeut
d'eute !) un marister ertraité, il attaque el
conjugaïson. I s'agissoué d'chés veurbes d'ech
premier groupe. Ch't'honme il explique ch'veurbe :
chanter. (Ch'est ch'ti lo qui sert ed modèle din tous
chés granmaires, o n'o jamoué seu porquoué.) Après,
i prin un par un tous chés veurbes d'el lecture et
s'aïeuves i n'in conjug'nt un chatchun leu tour.
Quand cho té à Philippe Katzius, o n'arrivoué à
ch'veurbe : émècher.

Et, l'vlo in route.

Présent : J'émèche, tu émèches...
Imparfait : J'émèchais, tu émèchais, il émèchait,
nous émèchions, vous émèchiez...

Alors i part d'un fou rire, et tous s'z'eutes auseu...
et pi ch'marister auseu.

Quand i z'ont ieu n'prin leu sérieux, ch't'honme i
dit : « I n'io point d'quoué rigoler. Ch'est français.
O r'bérez din ch'Larousse. Et pi, attendez d'être
in première, chés grands écrivains i vous n'
n'apprendrons bien d'eutes ! »

Ech marister ed Rustoville

LA REINE DES NEIGES

réalisation de Monsieur Claude
POLBOS



COURRIER DES LECTEURS

Si vous souhaitez nous communiquer un poème que vous aimez un dessin, une photographie ou tout autre chose que vous affectionnez particulièrement, n'hésitez pas à nous contactez et nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Faites-nous parvenir toutes vos idées et vos remarques. Nous essayerons d'y répondre lors de notre prochain numéro !

Contact : laurencenougein@wanadoo.fr

JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPAL

67 Chaussée Thiers - 80710 QUEVAUVILLERS

☎ 03 22 90 92 81

✉ mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Dominique DUSSUELLE

Création, mise en page : Nathalie BINET, Laurence NOUGEIN

Ont participé à ce numéro : Séverine DEMAILLY, François DESJARDINS, Stéphanie DOYE, Régis DOYE, Patricia FRÈRE, Dominique GAILLET, Jean-Marc LABESSE, Emmanuelle OBRITIN, Monsieur DE PERCY, Claude POLBOS, Régis SINOQUET

Crédit photos : Jean-Marc LABESSE, Séverine DEMAILLY, Laurence NOUGEIN, Régis SINOQUET

Comité de relecture : Carmen COZETTE, Chantal DELIENCOURT, Raphaël DAULT, William HOUSSEUX, Jean-Marc LABESSE

Impression : IPNS



***Ce journal
a été entièrement
réalisé, conçu et imprimé
par nos soins.***

***Afin d'obtenir un rendu agréable pour sa
lecture tout en réduisant son coût, nous avons
opté pour une impression couleur sur un papier de qualité
standard.***

***Toute l'équipe municipale, ainsi que les personnes qui ont contribué à
l'élaboration de ce numéro, vous souhaitent une bonne lecture.***